

Compte-rendu du conseil municipal

du 23 juillet 2020

Dans ce numéro

- 1 MODIFICATION SIMPLIFIEE DU
P.L.U. (POUR AVIS)
- 2 PROLONGATION DE LA
CONVENTION AVEC
L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER
(E.P.F.) (POUR AVIS)
- 3 INFORMATIONS / QUESTIONS
DIVERSES.....

Assistaient à la réunion :

Anne-Sophie MOREAU, Dominique REMY, Christelle VANHERSECKE, Michel DEMEURE, Marie-Christine POLLET, Jean-Gabriel DEPINOY, Stéphane VITIGE, Laurent SCHOLART, Marianne KERRICH, Perrine PANAROTTO, Brigitte COLLET.

Excusés :

Jean-Luc LEFEBVRE qui donne pouvoir à Anne-Sophie MOREAU, Alain FOURNIER qui donne pouvoir à Jean-Gabriel DEPINOY, Isabelle ROBION, Florine VARIN.

1 Modification simplifiée du P.L.U. (pour avis)

Ce point est reporté au prochain conseil municipal.

2 Prolongation de la convention avec l'Etablissement Public Foncier (E.P.F.) (pour avis)

Michel DEMEURE, conseiller délégué à l'urbanisme, rappelle aux élus que la commune a signé une convention avec l'E.P.F. qui a racheté, en nos lieu et place la ferme Verstraeten et le terrain qui l'entoure afin d'y réaliser un béguinage.

Dans le cadre de notre partenariat avec l'Etablissement Public Foncier, nous avons signé une convention qui vient à échéance le 31 août 2020.

Le dossier de béguinage ayant pris du retard, il est demandé au conseil d'autoriser Monsieur le Maire, à prolonger pour 2 ans l'avenant à la convention avec l'E.P.F. et à signer tout document afférent à cette convention.

Avis du conseil municipal : Favorable à l'unanimité.

3 Informations / Questions diverses

Michel DEMEURE annonce que les subventions n'ont pas été attribuées pour l'achat et la pose de totems à proximité de l'école.

La séance est levée à 19h30

Prolongation de trois ans de la convention avec l'EPF pour le béguinage...
